Bulletin de santé du végétal
GRANDES CULTURES
Hauts-de-France

N° : 26 DATE : 16 juillet 2025

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

BETTERAVES:

Maladies du feuillage : Augmentation de la pression cercosporiose et rouille.

MAÏS :

Vol de pyrales toujours en cours.

BETTERAVES

77 parcelles observées cette semaine.

MALADIES FOLIAIRES

Situation des maladies foliaires de la semaine:

Cette semaine, sur 51 parcelles observées, 23 ont atteint le seuil indicatif de risque pour la cercosporiose, et 15 parcelles notent la présence mais n'ont pas atteint le seuil du premier déclenchement.

La pression rouille est en augmentation par rapport à la semaine dernière. 6 parcelles du réseau atteignent le seuil indicatif de risque, et 25 parcelles signalent la présence de rouille sans atteindre le seuil indicatif de risque.

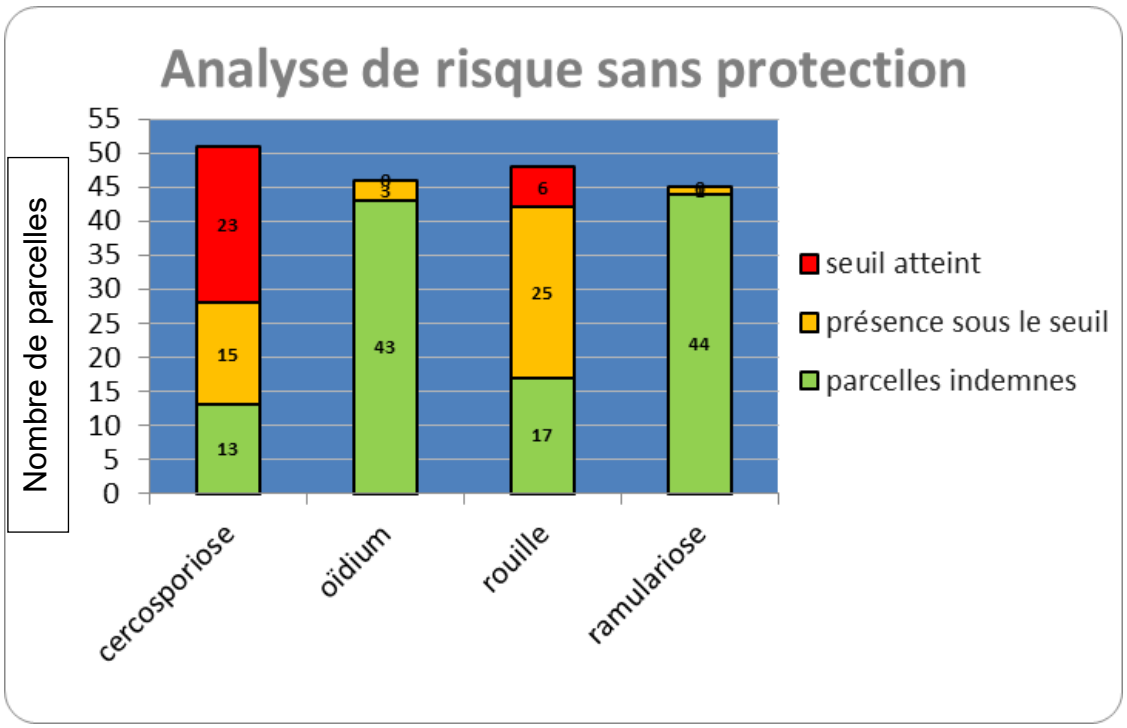

Répartition régionale du niveau de seuil atteint

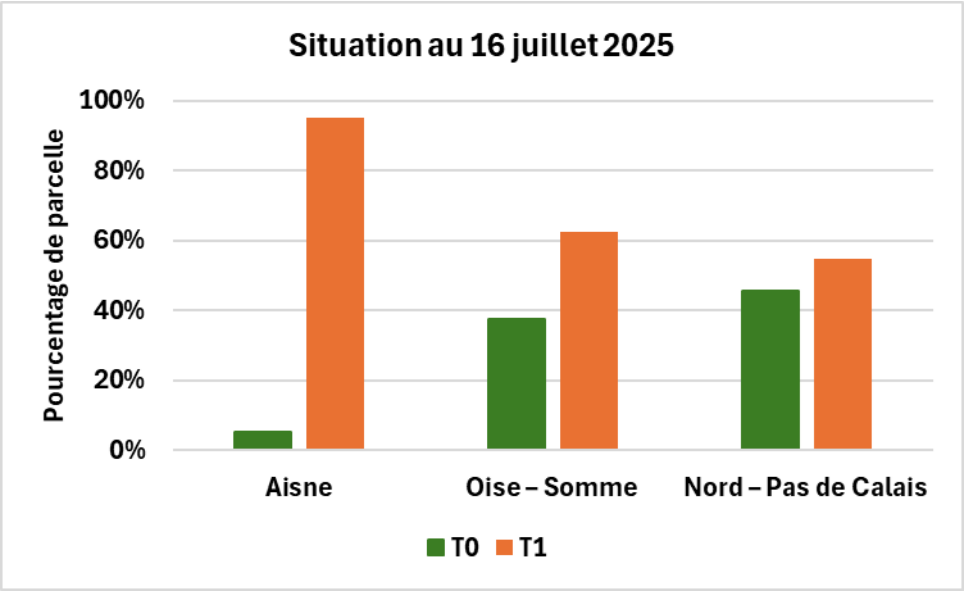

À ce jour, la situation des maladies foliaires est très différente d'une parcelle à l'autre, l'observation reste indispensable avant toutes prises de décisions.

Pustule de rouille (photo ITB)

Tâche de cercosporiose (photo ITB)

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection **avant** la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1ers symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

Bordure littorale : « bande côtière de 100 km »

Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB. Lien : http://alerte.itbfr.org/maladies/

BIOAGRESSEURS

Pégomyies :

La présence de pégomyies est faible. Elle est signalée sur 14 parcelles sans atteindre le **seuil indicatif de risque de 50 % des plantes avec la présence d'asticots, à partir de la couverture du sol.**

Pégomyies- % de plantes avec galeries

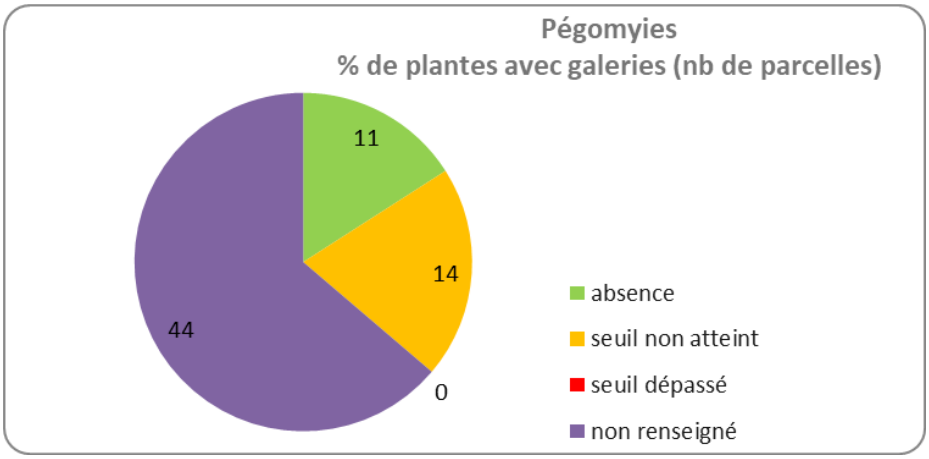

Noctuelles defoliatrices

La présence de chenilles de noctuelles défoliatrices est observée dans 11 parcelles du réseau, aucune parcelle n'a atteint **le seuil indicatif de risque de 50 % de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes**. Le nombre de parcelle observée est en régression cette semaine.

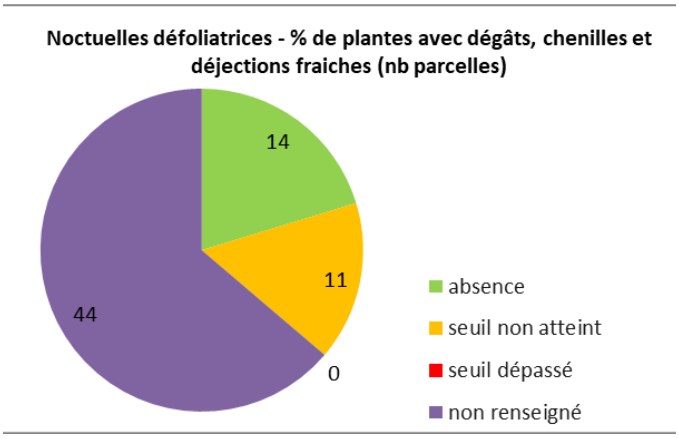

Noctuelle défoliatrice (photo ITB)

Jaunisse :

Les symptômes de jaunisse s'extériorisent de manière plus fréquente mais toujours en faible proportion.
Attention de ne pas confondre avec des dégâts de punaise.

Dégâts de punaise (photo ITB)

Dégâts de jaunisse (photo ITB)

Gestion prophylactique de la jaunisse en betterave sucrière

Gestion des cordons de déterrage

Les collets de betteraves qui repoussent sur les tas de terre issus du déterrage seront contaminés si la parcelle était atteinte de jaunisse.
Si ces résidus n'ont pas été épandus puis enfouis à l'automne dernier, il est nécessaire de les détruire, notamment par le retournement des andains de déterrage lorsque la terre est suffisamment sèche et maniable.
Les modalités de destruction sont détaillées ici :

- https://www.itbfr.org/fileadmin/user_upload/PDF/Fiche_Gestion_prophylactique_de_la_jaunisse_2025.pdf
- https://www.itbfr.org/tous-les-articles/article/news/gerer-les-reservoirs-des-jaunisses-virales-pour-limiter-le-risque

Gestion des repousses dans les céréales implantées après betteraves

Repousses de betteraves trainantes + résidus d'andains de déterrage épandus

- Vérifier si des repousses de betteraves ont survécu aux désherbages d'automne.
- En présence de repousses, prévoir des actions de lutte.

Dans les zones de proximité entre betterave sucrière et betterave porte-graine (BPG)

Dans la mesure du possible, il est très fortement recommandé aux agriculteurs de ne pas semer de betteraves sucrières à proximité immédiate des BPG. Un éloignement d'au-moins 1 km est préconisé, de bord à bord de parcelles, pour éviter une perte de productivité trop importante. Cette distance correspond à un compromis basé sur des considérations à la fois scientifiques et socio-économiques. Au-delà d'1 km, des symptômes sont présents, mais souvent moins sévères. L'ITB et les sucreries continueront d'accompagner les agriculteurs avec un suivi des parcelles dans la zone de production mixte entre betteraves sucrières et porte-graines.

MAÏS

14 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 13 feuilles à floraison femelle + 15 jours.

Suivi du vol de la pyrale :

Les conditions climatiques sont favorables à la poursuite du vol des papillons de pyrale du maïs. Dans le réseau, 23 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

- ☞ 8 pièges sont indemnes de capture.
- ☞ 11 pièges ont capturé entre 1 et 10 pyrales.
- ☞ 4 pièges sont à plus de 10 pyrales, dont 1 site avec 32 pyrales capturées à Beuvardes (02).

Commune	Code Postal	Nombre papillon pyrale piégé				
		Semaine 25	Semaine 26	Semaine 27	Semaine 28	Semaine 29
BEUVARDES	02130		8	15	5	32
BOURGUIGNON-SOUS-COUCY	02300	1	0	0	6	1
MONDREPUIS	02500			16	6	15
VORGES	02860	1	2	4		2
STEENWERCK	59181		4			5
BEAUVAIS	60000		10	1	13	3
FORMERIE *	60220	0	0	2	3	2
ERNEMONT-BOUTAVENT *	60380	0	2	8	3	0
BARBERY	60810	8	0	4	0	3
MAREUIL-SUR-OURCQ	60890	14	4	14	2	4
SORRUS	62170			0	14	11
CAUCHY-À-LA-TOUR	62260			5	1	0
FREVENT *	62270	0	2	0	1	0
FAUQUEMBERGUES*	62560		1	4	2	1
CAMBRON *	80132	0	2	9	0	0
DRUCAT	80132			5	8	5
NAOURS *	80260	0	3	4	0	0
NAOURS	80260		0	1	0	11
BOVES *	80440	0	0	0	0	0
COTTENCHY	80440	4	2	1	19	7
AULT *	80460	0	0	0	0	0
SAISSEVAL	80540		28	15	3	2
HORNOY-LE-BOURG *	80640	0	5	3	1	0

(* : Participation du réseau de piégeage de l'application Arc® farm intelligence)

Suivi des pontes :

De nouvelles pontes sont signalées cette semaine dans la Somme.

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Commune	Code Postal	Fréquence des Pontes		
		Totale	Nouvelles pontes	Pontes disparues
COTTENCHY	80440	1%	**1%**	
BEUVARDES	02130	2%		2%
MONDREPUIS	02500	0%		

Les pyrales déposent leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. La taille d'une ooplaque est comprise entre 5 et 10 mm.

Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclose	Ponte parasitée par trichogrammes

Source : BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Evaluation du risque :

Comme le montre le graphique pluriannuel, le pic de vol est dépassé sur la région. Les températures élevées en ce début d'été ont entraîné une apparition plus précoce des papillons de pyrale que les années précédentes (comparable à 2020).

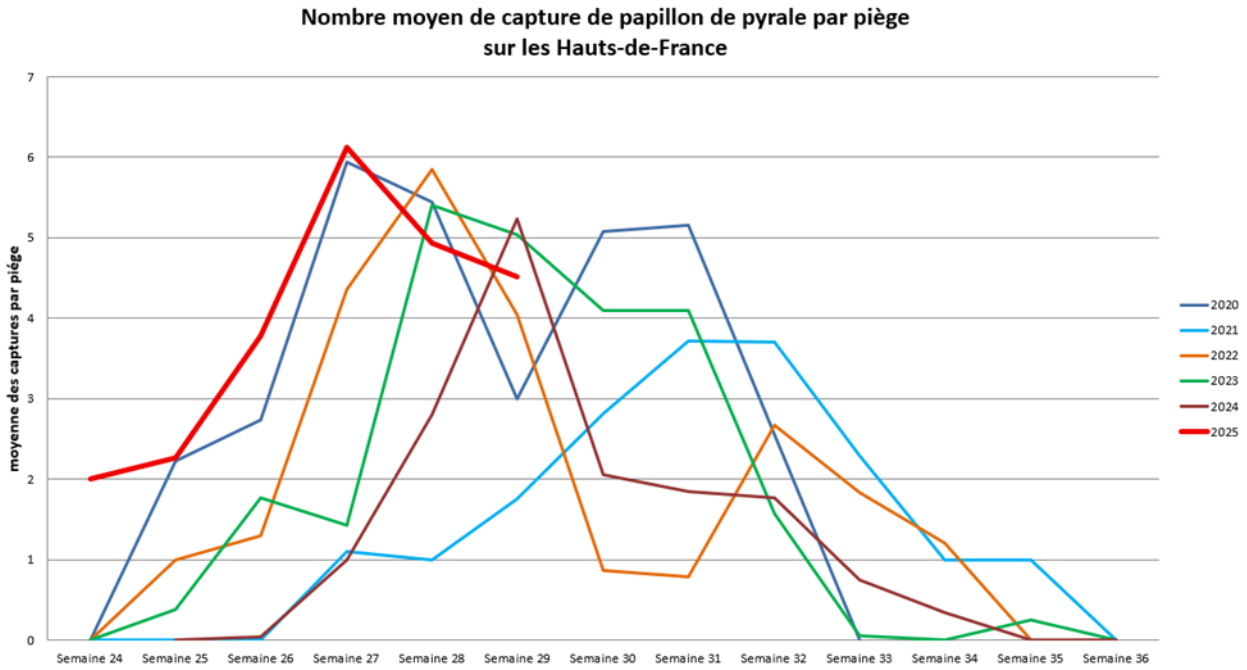

La période d'éclosion des larves est en cours.

Il est important d'observer les pontes de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse" dans votre parcelle.

Sur les parcelles non protégées avec des trichogrammes : la période optimale en lutte conventionnelle est le stade "chenille baladeuse", à condition que le seuil indicatif de risque de 10% des pieds porteurs de ponte soit dépassé. Il faut également prendre en compte la préservation de la faune auxiliaire prédatrice des pucerons (coccinelles, syrphes et chrysopes), largement présente cette année.

Il n'existe pas de lutte curative après la pénétration de la chenille dans la tige.

Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2025** dans les BSV Grandes Cultures n° 20 du 03 juin 2025.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque – Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye – Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges – Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
Betteraves : O.Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Buecho - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL – Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :